

des Princes &c Decemb. 1719. 513

Se transporta, (car Nonains visiter,
Communément pratiquent grands Vicaires)
Or, écoutez malice non vulgaire.
Dans un tournant le maudit adverfaire
Qui le guettoit, le choque de revers ;
Et tout moulu, vous le jette à l'envers
Dans un égoût du devot Monastere.



Helas ! Mr. dit le traitre animal,
Pardonnez-moi faite non volonta re.
Je n'y vois goutte, & mes yeux de cristaf
Qu'on me défend sont cause de ce mal.
Accusez en Mr. le Grand Vicaire.
L'infortuné poussant piteux accens,
Et ne sentant rien moins que violetes ;
Eh ! portez-en, s'écria t'il ? Lunettes
Vaut mieux porter, qu'estropier les passans.

ARTICLE II.

*Qui renferme ce qui s'est passé de considerable
en ESPAGNE & en PORTUGAL
NAPLES & SICILE depuis le mois
dernier.*

LE Duc de Popoli qui dès avant le
départ de la Cour pour l'Armée,
avoit déjà reçu ordre de quitter l'Aparte-
ment qu'il occupoit au Palais comme Gouverneur du Prince séné & premier Capitaine des Gardes du Corps, a été obligé de-
gner à quinze lieues de Madrid. On avoit
ignoré jusqu'à present le sujet de sa disgrace,
qui, suivant les dernières Lettres d'Espa-
gne, est attribuée entr'autres, à ce qu'il avoit
desapprouvé le voyage de ce Prince sur les

*Disgrace
des Ducs de
Popoli & de
Noguera.*